

Travaux saisonniers en Champagne : une opportunité d'emploi pour tous

Épernay, le 3 mai 2021 – 10h00

Depuis plusieurs années, les départements de l'Aisne, de la Marne et de l'Aube, en partenariat avec le SGV Champagne, proposent un dispositif qui permet de maintenir le versement des droits à taux plein pour les bénéficiaires du RSA qui participent aux travaux saisonniers sur l'ensemble du territoire de l'AOC Champagne. Cette année, les trois Départements s'appuient sur leur plateforme actif10.fr, aisne-actifs.com, et actif51.fr pour faciliter la mise en relation entre les candidats et les vignerons qui ont besoin de main-d'œuvre.

A quelques semaines des travaux de palissage, les vignerons employeurs de main-d'œuvre s'attèlent à constituer leurs équipes.

Ainsi, pour favoriser l'insertion professionnelle des bénéficiaires du RSA et leur mise en relation avec les employeurs de main-d'œuvre, les conseils départementaux ont chacun mis en place un **service en ligne gratuit dédié aux recruteurs** :

- Aisne : www.aisne-actifs.com
- Marne : www.actif51.fr
- Aube : www.actif10.fr

Ces plateformes simplifient le dépôt d'offre d'emplois et de CV et facilitent l'accès aux métiers saisonniers et la prise de contact entre viticulteurs et bénéficiaires du RSA.

Infos Complémentaires

Un service est également mis à disposition pour accompagner les entreprises dans leur inscription et leur recherche de candidats :

- aisne actifs : 03 23 24 89 00 / aisne-actifs-employeur@aisne.fr
- actif 51 : 03 26 69 40 65 / contact.actif51@marne.fr
- actif 10 : 03 25 42 48 20 / actif10@aube.fr

Contact presse : Ludivine Person
Tél : 03 26 59 55 22 - Mob : 06 17 28 36 32
Mail : lperson@sgv-champagne.fr

